



Occupation d'apparement par infraction

Par **afrybell**, le **01/09/2009** à **20:41**

Bonjour,

Je viens très respectueusement solliciter auprès de vous des conseils juridiques pour traverser la situation que je traverse actuellement .j"habite un appartement par infraction avec mon mari et mon fils de 4mois et je voudrais savoir les risques que je cours et si je serai expulsé par la police ou poursuivie

En réalité l'appartement était scellé et je l'ai defoncé par infraction pour y habiter avec ma famille car je suis à la recherche d'un logement

Merci de me répondre